

OCTOBRE. 2017 - N° 472

Le Védranais



C'est la rentrée !





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Nous arrivons à cette période où nous allons construire le budget 2018. Les prochains mois qui arrivent sont synonymes de calculs, de concertations pour mettre en action les engagements qui nous lient, notamment celui de ne pas augmenter nos impôts. Depuis 2014, et les vagues successives d'annonces de baisse de dotations ne sont pas pour rassurer les décideurs. Cela a pour effet 2 phénomènes : la recherche de toutes opportunités de financement de chacun de nos projets, et l'assurance d'être sûr de les avoir !

Alors effectivement, cela prend du temps, plus de temps qu'il y a quelques années où les élus se posaient moins de questions pour embarquer les administrés dans des projets coûteux et faire supporter de lourdes charges de remboursement de dettes. C'est sans doute la raison pour laquelle les gouvernements successifs n'ont pas eu d'autres choix que de fermer les robinets.

Plédran n'y échappe pas. Malgré les efforts de baisses de charges de fonctionnement, la commune présente encore un niveau de rigidité de ses charges de structure élevé limitant ainsi ses marges de manœuvre. Chacun peut comprendre que nous soyons à la recherche de ses limites pour agir. A moins d'augmenter les impôts...

Pour autant, à ceux qui trouvent que nous n'allons pas assez vite dans l'exécution des grands projets, ou que nous prenons nos décisions sans esprit démocratique, je voudrais les rassurer : les comités de pilotage, associant les élus de la minorité, ont été réunis. Les travaux de la maison des associations vont débiter ce mois-ci (livraison en juin 2018) et le 10 octobre dernier, l'avant-projet sommaire du restaurant scolaire et de la cuisine a été présenté par le cabinet d'architectes (Début des travaux juin 2018 pour une livraison en novembre 2019).

Toujours du côté des investissements, l'Ehpad va connaître de nouveaux travaux. Nous avons déjà programmé l'agrandissement de la salle à manger pour cette année. Mais nous n'allons pas en rester là puisqu'une partie de la dette de l'Ehpad va se terminer. Alors, afin d'améliorer le confort des résidents et de faire baisser la facture énergétique de l'établissement, nous allons répondre aux appels à projet du département et de l'agglomération.

Pour la Ville, il ne devrait y avoir aucune incidence concernant le remboursement du nouvel emprunt, préservant ainsi les équilibres de fonctionnement de l'Ehpad. Cette opportunité permet à la municipalité d'assumer sa part du travail dans les enjeux d'économies d'énergie et de veiller à la pérennité des bâtiments publics.

Nous n'allons pas moins vite qu'ailleurs dans l'agglomération, comme chacun peut le constater. Les gros travaux prévus par les municipalités se concrétisent maintenant, pour les raisons déjà évoquées plus haut. Plédran concentrera les siens sur 2 ans, injectant plus de 5 millions d'euros de travaux dans nos entreprises et donc nos emplois.

Pour conclure, certains d'entre vous ont peut être remarqué que la façade de la Mairie s'illuminait en rose les matins et les soirs de ce mois d'octobre. La Municipalité a souhaité ainsi soutenir la campagne de lutte contre le cancer du sein « Octobre Rose ». À travers cette action, nous pensons à celles et ceux qui souffrent de toute forme de maladie toute l'année.

Alors que l'automne et l'hiver annoncent des journées plus courtes, encourageons l'enthousiasme individuel

*Le Maire,
Stéphane Briend*

Cérémonie du 11 Novembre. Les rendez-vous de la journée :

- **10h30** : rassemblement en mairie • **11h** : cérémonie au Monument aux Morts • **11h15** : vin d'honneur à la mairie
- Une exposition sur les régiments costarmoricains pendant la Grande guerre se tiendra en mairie du 6 au 11 novembre.

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 100 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse Ecolan
Daniel ETESSÉ (suppléant), Daniel TANGUY,
Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2017 pour les non Plédranais :

18,70€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de novembre 2017

au plus tard le **vendredi 20 octobre** dernier délai.

Distribution à partir du 15 novembre

Plédranais de décembre 2017

au plus tard le **vendredi 17 novembre** dernier délai.

Distribution à partir du 13 décembre

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 27 juin 2017

Appel à projets jeunes, aménagement et travaux divers

■ MAISON DES ASSOCIATIONS

Carine Boulanger a présenté le projet de la maison des associations au Conseil municipal. *Pas de vote.*

■ DEMANDE D'EXEMPTION DE LA LOI SRU

Monsieur Le Maire a présenté la demande d'exemption de l'article 55 de la loi SRU au Conseil municipal. *Pas de vote.*

■ APPEL A PROJETS JEUNES

Pour mémoire, le Conseil municipal a décidé d'inscrire au budget une enveloppe de 2000€ pour aider les jeunes dans leurs projets. Il est bien spécifié à chaque porteur de projet que leur projet doit être de qualité et avoir un caractère exemplaire pour la commune. Les lauréats s'engagent à réaliser des actions qui justifient la dimension « utilité pour la commune ». Le 8 juin dernier, le jury composé des commissions « Petite enfance Jeunesse Sport » et « Finances » a étudié trois appels à projets de jeunes Plédranais :

1. Paul Le Mercier, 20 ans : projet « House of Blessing 2017 », étudiant ingénieur, il intervient, en qualité de bénévole, dans le soutien d'un orphelinat en Thaïlande, plus précisément il récolte des fonds pour installer un réseau de climatisation dans le réfectoire.

2. Loïc Jegu, 18 ans : projet de formation DEJEPS entraîneur BMX.

3. Anya BLANC, 18 ans : projet « Les Rennaises au Vietnam », étudiante auxiliaire puéricultrice, dans le cadre d'un stage de 4 semaines organisé par l'association Mission stage, intervention au sein de l'hôpital de Long Thanh.

Après étude des candidatures, les commissions ont proposé d'attribuer 500€ au projet de Paul Le Mercier et d'Any Blanc. Loïc Jegu devra représenter son dossier avec davantage de précisions.

Vote : à l'unanimité.

■ TARIF Gobelets Ecologiques

Le Conseil municipal a approuvé le tarif à 1€ du gobelet qui est mis à disposition des spectateurs les soirs de concerts et autres manifestations « avec buvette » par les associations qui les demandent en mairie. *Vote : à l'unanimité.*

■ REMPLACEMENT DE LA DIRECTRICE ADMINISTRATION/RH

La Directrice de l'Administration générale et des Ressources humaines a informé de son départ par voie de mutation au mois de septembre 2017. Cet agent exerce ses fonctions au grade d'attaché principal, il est proposé d'ouvrir également le poste qu'elle occupe au grade d'attaché pour pourvoir à son remplacement. Le Conseil municipal valide cette décision et modifie le tableau des effectifs en conséquence. *Vote : à l'unanimité.*

■ AMENAGEMENT DES ETANGS HORIZON

Le Conseil municipal a approuvé le projet de convention avec l'AAPPMA et la Fédération départementale de pêche des Côtes d'Armor pour la création de deux parcours de pêche sur les étangs d'Horizon (coûts estimés de 17 807,80€) et d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer ladite convention. *Vote : à l'unanimité.*

■ POSE DE 3 COFFRETS ELECTRIQUES

Le Conseil municipal a approuvé le projet de pose de 3 coffrets de communication par Courants Porteurs en Ligne CPL présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 14 000€ HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre). *Vote : à l'unanimité.*

■ ARRET DU PROJET PLU ET BILAN DE CONCERTATION

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme tel que présenté. Cet avis est formalisé par la présente délibération qui sera transmise au Préfet et au Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et sera publiée sur le site internet de la commune durant une durée minimum d'un mois. *Vote : Pour : 28 voix ; abstention : 1 voix (D. Etesse).*

■ DELEGATION DE MISSION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil municipal donne délégation au maire pour exercer le droit de préemption urbain conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriale dans les conditions exposées ci-dessus. *Vote : à l'unanimité.*

■ MAISON DES ASSOCIATIONS : DEPOTS DE PERMIS

Le Conseil municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le permis de démolir et le permis de construire et à signer tous les documents relatifs à ces demandes de permis de construire et de démolir. *Vote : à l'unanimité.*

■ RYTHMES SCOLAIRES 4 JOURS

Information en séance sur la demande de Monsieur le Maire auprès de l'Inspection Académique concernant l'organisation des rythmes scolaires sur 4 jours par semaine dès la rentrée 2017-2018. *Pas de vote.*

Conseil municipal du 4 juillet 2017

■ DEROGATION SEMAINE DE 4 JOURS

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à la formulation d'une demande de dérogation relative à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours dans les écoles, dès la rentrée scolaire 2017/2018, auprès de l'Inspection académique.

Vote : « Pour » 23 voix – « contre » 6 voix (J-M Déjoué, D Etesse, M Raoult, P Quintin, J-C Rouillé, M Ecolan).

■ REMBOURSEMENT LOCATION DE SALLE

Le conseil municipal a accepté le remboursement des arrhes à M. et Mme Saintilan suite au décès de Mme Raymonde SAINTILAN, survenu le jeudi 29 juin, qui a entraîné l'annulation du repas prévu le 8 juillet 2017. *Vote : à l'unanimité.*

Les médaillés du travail à l'honneur

Le vendredi 22 septembre dernier avait lieu dans la salle du Conseil Municipal la cérémonie des médailles du travail. Les récipiendaires ont été honorés par Monsieur le Maire et Eric Buron, 1^{er} adjoint. Les parcours professionnels des uns et des autres y ont été retracés dans une ambiance conviviale. Cette soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Etat Civil

Naissances

- LEMAIRE Nina, 7 rue de l'Orchidée
- BERTIN Ethan, 16 rue Charles de Gaulle
- SOUARE Zakarya, 17 rue Théodore Botrel
- LEDUC-PASQUIER Camille, 8 rue Théodore Botrel
- LE GOFF Jules, 6 rue Jean Guehenno
- DIEZ Léon, La Ville-Folle
- MEUNIER Louise, 14 rue du Buchon
- GAIBLET Nilâ, 34 rue Henri-Matisse
- AILLARD Simon, Le Clos-Borgne
- NOUAILLE-DEGORCE Louis, Les landes
- SAINTILLAN Enzo, La Case
- VIDEMENT Loïs, 1 rue du Centre
- OLLIVIER Manon, 19 rue Jean Jaurès
- LE CLEZIO Jordan, Ville-Orphin
- MALCUIT Aélis, 5 rue des Bleuets
- HELLEMOT Loucian, 11 rue Anatole Le Braz
- REDON Lincy, 56 rue Henti Matisse
- LE GUILLOUX Albane, La Salle
- LE POULLOUIN Iwann, Le Heussard
- BRAHIM FRAGNOL Chloé, 2 rue de la Ville-Guinvray
- NEVOT Alex, 11 rue du Val

Mariages

- Romain LE ROY, vendeur conseil, et Marie-Capucine BERTRAND, assistante de gestion, domiciliés au 24 ter rue Joseph Hervé
- Yannick BEZELY, travailleur indépendant, et Sabrina LE MOINE, mère au foyer, domiciliés au 32 bis rue des Lilas
- David HAMON, gestionnaire de prestations, et Mélanie CHAUVEL, assistante maternelle, domiciliés au 15 rue Eric Tabarly
- Gontran MICHEL, retraité, et Patricia BINET, sans profession, domiciliés au 4 rue du Clos Pilé
- Paul MURCIA, mécanicien, et Gwénnaëlle BIHAN, vendeuse, domiciliés au 3 rue Henri Matisse
- Arnaud LE BELLEGO, ingénieur développement, et Gaëlle BOYER, professeur des écoles, domiciliés à RENNES, 22 rue Vasselot
- Romain LE ROUX, artisan maçon, et Laëtitia LÉON, assistante administrative, domiciliés au 4 rue du Vieux Bel Air
- Mikael MOULLE, chauffeur routier, et Valérie PIETO, employée commerciale, domiciliés au 35 rue Henri Matisse

- Pierre-Yves BILLON, agent de production et Mélanie SALAÛN, agent polyvalent, domiciliés au 13 rue de Champagne
- Martial VITRAT, carrossier et Martine DAPVRIL, aide-ménagère, domiciliés au 8 rue Antoine Mazier

Décès

- GICQUEL née TANGUY Berthe, 91 ans, 10 rue Bel-Orient
- DONNY née REUX Lucienne, 81 ans, Piruit
- GUILLOUF Daniel, 61 ans, 12 rue de l'Avenir
- GALLO née LE MOINE Albertine, 86 ans, 32 rue des Lilas
- MAHÉ née RABET Renée, 95 ans, 10 rue Bel-Orient
- GICQUEL née MORIN Marie, 82 ans, Les Tertres
- DIDIER née MORIN Jacqueline, 87 ans, « La Ville à la Bille »
- BASSET Michel, 59 ans, 35 rue du Val
- LANDIER née LE GUILLOUX Alice, 90 ans, 10 rue Bel Orient

Accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants ont été reçus le mercredi 20 septembre 2017 en mairie. Sympathique cérémonie où chacun a pu découvrir les principaux services de la commune, présentés par Monsieur le Maire lors de son allocution. Il a été ensuite remis à ces administrés un petit dossier de bienvenue. Tous se sont ensuite retrouvés autour du pot de l'amitié.



Randonnée patrimoine

Le samedi 16 septembre 2017 avait lieu la randonnée patrimoine organisée par la ville de Plédran en partenariat avec l'association Les Pousses Cailloux. Le moulin de Gervily, le pont Chéra et la chapelle du Créac'h notamment, étaient au programme de cette matinée découverte. Un grand merci à nos conteurs Alain Gozillo et Gilbert Ropars pour leurs commentaires éclairés et à l'association de la Chapelle du Créac'h et son président Michel Le Gal qui nous a ouvert les portes de la chapelle pour la remise des prix du concours photos 2017.



Cérémonie des trophées sportifs et bénévoles d'association



Cette sympathique cérémonie annuelle qui honore le monde associatif et sportif aura lieu le **vendredi 17 novembre 2017 à 19h à la Salle Horizon**.

Les athlètes de la commune ayant obtenu des résultats significatifs dans leur discipline ainsi que les bénévoles des associations locales dont les services et missions présentent un caractère émérite sont invités à se faire connaître, soit individuellement, soit par le biais de leur association, au plus tard le vendredi 20 octobre 2017 auprès des services de la mairie par téléphone au **02 96 64 34 29** (secrétariat des élus) ou par courriel à l'adresse suivante **mairie@ville-pledran.fr**.

Afin de traiter au mieux l'ensemble des demandes, il est demandé aux récipiendaires de retracer en quelques lignes leur palmarès sportif ou parcours associatif.

Un nouveau règlement pour le cimetière

Il est essentiel qu'un règlement précise les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, le maintien du bon ordre et de la décence dans les cimetières. Le dernier règlement datait de 2008 et comportait de nombreux articles devenus caducs et inadaptés aux circonstances actuelles. La rédaction d'un nouveau document était donc indispensable.

Les dispositions de ce nouveau règlement, sont rédigées en plusieurs parties relatives :

- aux pouvoirs de police de Mr le Maire ;
- à la gestion du cimetière municipal de la Ville : dispositions concernant les concessions funéraires, les travaux sur les concessions, les règles d'inhumation, et d'exhumation ...

Quelques extraits de ce règlement :

Article 18 : Droits et obligations du concessionnaire

Le concessionnaire doit conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien.

Les familles doivent signaler tout changement de domicile au service Etat Civil.

Article 19 : Entretien des concessions

La ville entretient tous les espaces aménagés, les allées, les constructions dont elle est propriétaire tels que columbariums, jardin du souvenir.

Ce règlement est affiché, à l'entrée du cimetière (rue St-Nicolas).

Des chariots à votre disposition

Afin de faciliter le transport des plantes dans le Cimetière, des chariots ont été achetés et sont à votre disposition aux 2 entrées du cimetière. (*déblocage des chariots avec 1 jeton*).



Horaires d'ouverture du cimetière

A partir du 2 novembre, ce sont les horaires d'hiver qui s'appliquent : du 2 novembre au 31 mars de 8h30 à 18h et du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 8h30 à 20h.

Un plan pour mieux se repérer Prochainement consultable sur le site de la ville

Le cimetière, composé d'un espace « cercueils », « columbarium », « cavurne » et un jardin du souvenir comprend plus de 1 000 concessions, réparties sur le terrain, en plusieurs sections.

Un plan d'ensemble détaillé est installé à l'entrée (rue St-Nicolas) et vous aide dans votre recherche.

Prochainement, vous pourrez le consulter, sur le site internet de la ville, et rechercher l'emplacement d'une concession, d'un défunt.



Entretien des concessions

Les services de la commune s'occupent de nettoyer les allées, les abords des tombes, de désherber, de ramasser les feuilles, de fleurir les bacs et massifs.

En revanche, l'entretien des tombes relève exclusivement des personnes titulaires (ou ayants droit) de la concession.

A l'occasion de la Toussaint, les services techniques interviendront dans le cimetière le lundi 30 et le mardi 31 octobre 2017. En conséquence, les tombes devront être nettoyées par les familles avant cette date. Merci de votre compréhension.

Renouvellement des concessions

Les concessions établies en 1987 sont à renouveler avant la fin de cette année :

Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2017 :

30 ans	170.70 € €
15 ans	85.50 € €

Tarif des concessions à l'espace des Columbariums (cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2017 :

5 ans	110.50 € €
10 ans	221.00 € €
20 ans	331.50 € €
30 ans	530.00 € €

Vous ne connaissez pas la date d'expiration de votre concession ? Contacter le service Etat Civil/Cimetière

Certaines concessions établies avant 1987 n'ont toujours pas été renouvelées ; les titulaires de ces concessions sont priés de prendre contact en urgence avec le service « Etat Civil/Cimetière » de la mairie.

Un courrier peut être envoyé aux familles mais uniquement si le service connaît l'adresse du concessionnaire ou de ses ayants droit. Dans le cas contraire, un écriteau est éventuellement posé sur la concession.

A défaut de renouvellement dans le délai de 2 années à compter de l'échéance, la loi autorise la ville à reprendre les concessions concernées, sans autres préavis.





JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire. Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). (Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité).

JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE

Déclarations préalables de travaux

- Mme CORSO Josette, 14 route de Moncontour, Remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée bois du rez-de chaussée
- M. CONAN Jacques, 35 rue de la Ville-Jossot, Construction d'une véranda
- M. HOUDELETTE Wilfried, Le Vicomte, Edification d'une clôture
- M. RADJOUKI Rémy, 1 rue des Mimosas, Agrandissement d'une ouverture, création d'un escalier extérieur et mise en place d'un garde de corps
- SAS Expert Solution, 6 rue du Challenge, Installation de 12 panneaux photovoltaïques sur toiture
- Mme HINAULT Céline, 50 rue Henri-Matisse, Clôtures et portail
- M. BLEVIN Christophe, 36 bis rue du Val, Extension d'une maison d'habitation
- M. COTILLARD, Le Haut-Madray, Division en vue de construire
- M. VITEL Sébastien, Le Clos, Edification d'une clôture
- Mme MORFOUACE Claudine, Rue de la Vallée, Création de trois lots à bâtir
- M. QUINCHON Jean-Baptiste, 42 rue de la Ville-Jossot, Construction d'un abri de jardin
- Mme GUINEBRETIERE Maryse, 6 rue de la Villeneuve, Fermeture d'une dépendance
- M. et Mme HENRI Didier, Rue du Haut-Chemin, Edification d'une clôture
- M. BOURHY Julien, Le Madray, Edification d'une clôture
- M. SOHIER ET Mme BRIAND, 13 allée des Albatros, Remplacement d'un grillage par des claustras
- M. LE GUERN et Mme CASTEL, La Ville-Orgouët, Isolation bardage des pignons ouest et est
- Mme VIGNER Dominique, 16 bis rue Bel-Orient, Edification d'une clôture
- M. et Mme FONTAINE André, La Ville-Orphin, Edification d'une clôture
- M. HINAULT Alain, La Croix de Péran, Edification d'une clôture
- Maître Aymeric JEMELAIS, 8 rue Bel-Orient, Division en vue de construire
- M. et Mme LE CARRE Albert, 15 rue Bel-Orient, Construction d'un entrepôt abri de jardin
- SCI TOMRIB, 17 rue du Menhir, Isolation par l'extérieur – rénovation de la toiture
- M. QUEYRICHON Jimmy, 20 rue de l'Eglise, Changement des menuiseries
- M. VISILICAQUIS, 7 rue Louis Guilloux, Création de deux

fenêtres de toit

Mme FERET Jessica, Le Rochay, Edification d'un clôture

Permis de construire

- M. HERVE Esprit, La Lande-Péran, Construction d'une véranda
- M. et Mme GASPAILLARD Pascal, 16 rue de la Résistance, Construction d'un garage et modification d'ouverture en façade
- Mme ZEME Sylvie, 7 rue de la Boulaie, Extension d'une maison d'habitation
- M. Yoann BIDAN, La Porte Es Clerc, Construction d'une maison d'habitation
- M. Grégory LOGEAIS, 15 rue Daniel Ballay, Construction d'une maison d'habitation
- M. STIRN et Mme HERVE, 7 rue de Bel-Air, Construction d'une maison d'habitation
- M. GUIHET Patrick, 31 rue Henri Matisse, Construction d'une maison d'habitation
- Mme Oriane TOURNEUR, 23 allée des Bernaches, Création d'une remise et construction d'un garage
- Mme Aurélie COLLIN, 1 rue du Tertre du Bourg, Construction d'une maison individuelle
- M. TEILLET et Mme CREACH, 5 rue Daniel Ballay, Construction d'une maison individuelle
- M. PELLAN et Mme LANDRY, 44 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- Mairie de Plédran, 4 rue des Ecoles, Réhabilitation de l'ancienne école primaire en maison des associations
- M. et Mme CHAPIN/LEFORT, Le Validais, Construction d'une maison individuelle
- SCI HINAULT, Impasse Fulgence Bienvenüe, Construction d'un bâtiment pour local d'activité
- M. et Mme FOUQUET/COURCOUX, 2 rue Saint-Nicolas, Construction d'une maison individuelle

Permis de démolir

- Mairie de Plédran, 4 rue des Ecoles, Démolition d'une ancienne extension de l'école et des sanitaires extérieurs
- M. et Mme LE CARRE Albert, 15 rue Bel-Orient, Démolition d'un hangar

Permis d'Aménager

- Mme GESNY Sylvie, Rue des Fossés / rue du Vau-Morin, Création d'un lotissement de 2 lots

Concours photos 2017

C'est sur le très beau site de la chapelle du Créac'h, haut lieu de notre patrimoine local que s'est déroulée le samedi 16 Septembre dernier la remise des prix du concours photos 2017. Un grand merci aux participants, qui cette année encore, nous ont fait valoir toute leur imagination et réalisé de superbes clichés de notre patrimoine historique et local.

Retrouvez ci-dessous les lauréats 2017 et le lieu de la photo :

- 1^{ers} Exquo : Maiwenn Profitt (5 ans) – Le Plan d'eau à Horizon
- Sandrine Bernard – Travail au champ au Veil Aulnay
- 2^{ème} : Gérard Hermine – Aire de jeux au bois de Plédran
- 3^{ème} : Gwénaél Courtin – Vallée de l'Urne
- 4^{ème} : Daniel Ballay – Site de Beaumenard
- 5^{ème} : Gwenaél Courtin – Bois de Plédran

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie et tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles prises de vue.



Nouveaux agents à la mairie

Nous souhaitons la bienvenue à mesdames Lydie Le Glatin et Joëlle Guenot au sein des services de la commune de Plédran.



Mme Lydie Le Glatin sera chargée du secrétariat des élus et de la communication.
Elle est joignable au 02 96 64 34 29.



Mme Joëlle Guenot : la nouvelle Directrice du Service Enfance, Jeunesse et Sports.
Elle est joignable au 02 96 64 34 24.

Noces d'Or CAMARD Gérard et Aline

Samedi 26 août 2017, Gérard et Aline CAMARD ont fêté leurs noces d'Or.





Saint-Brieuc, le 22/09/2017

TEO : DÉBUT DE LA PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Après une année 2016 consacrée à la co-construction du projet, les études se sont poursuivies pour aboutir à la formalisation des plans des futurs aménagements de TEO. Dans la continuité du projet, une phase d'enquête publique va démarrer le 29 septembre. L'occasion pour les habitants d'alerter sur un point du projet qui n'aurait pas été vu.

TEO, le deuxième tronçon à l'horizon 2020

Le premier tronçon de TEO a été réalisé sur la période 2012-2014 entre le pôle universitaire et le pont d'Armor, en desservant notamment les quartiers Balzac, Ginglin et Europe.

L'objet de l'enquête publique qui démarre le 29 septembre concerne le deuxième tronçon de TEO, qui porte sur le secteur Centre-Ville, entre le Pont d'Armor et la Croix Mathias. Il fait près de 2km et s'articule avec l'aménagement du PEM. Il constitue tout à la fois un moyen de repenser les mobilités en centre-ville et à l'échelle de l'agglomération (re-distribution de l'espace public entre les différents modes de déplacement, amélioration du plan de circulation et de la desserte gare, amélioration des conditions de circulation du réseau urbain en centre-ville).

Pourquoi une enquête publique ?

Suite à la phase de concertation préalable qui a duré une année et qui a permis de co-construire en grande partie le projet, l'enquête publique s'inscrit dans la continuité de ce projet. Cette nouvelle phase permet aux citoyens d'émettre des remarques pour enrichir ou modifier certains aspects du projet, et d'alerter sur un point qui n'aurait pas été vu.

Qui peut accéder à cette enquête et apporter des commentaires ?

Tout le monde peut accéder à cette enquête, il n'y a pas de restriction. Le commissaire enquêteur tient ensuite compte de l'intérêt à agir des personnes émettant les remarques pour juger de leur pertinence.

Un commissaire enquêteur, qu'est-ce que cela signifie ?

Le commissaire enquêteur est une personne désignée par le Tribunal Administratif à la demande de la Préfecture, autorité organisatrice de l'enquête.

Il agit en arbitre et trie les demandes. Il évalue la pertinence des remarques et les compile dans le rapport qu'il remet en fin de procédure.

A réception de ce rapport, la collectivité est tenue de faire un mémoire en réponse indiquant les adaptations qu'elle peut apporter au projet et en justifiant ou modifiant les orientations qui seraient discutées.

Pour en savoir plus

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Brieuc du **vendredi 29 septembre 2017 au mardi 31 octobre inclus**, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et consigner ses observations sur le registre d'enquête :

- Soit par écrit à la commission d'enquête au siège de l'enquête :

Commission d'enquête - mairie de Saint-Brieuc, place Général de Gaulle, 22 000 Saint-Brieuc

- Soit par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/enquete-publique-teo-pem>

La commission d'enquête tiendra par ailleurs des permanences les jours et horaires suivants :

- Vendredi 29 septembre 9H-12H
- Lundi 9 octobre 14h-17h
- Mardi 31 octobre 13h30-17h



CONTACT PRESSE

Saint-Brieuc Armor Agglomération
 Direction de la communication
communication@saintbrieuc-agglo.fr
 02 96 77 30 41



Passage remarqué de la coupe Florio

La Coupe Florio était de passage sur la commune le samedi 26 août, sur l'Esplanade d'Horizon. Petits et grands ont pu admirer tous ces beaux véhicules d'antan.



L'équipe féminine de Guingamp au stade Horizon

Le jeudi soir 31 août, l'équipe première féminines de l'En Avant de Guingamp s'est entraînée sur le terrain synthétique du stade Horizon, de 17h à 18h30, sous la houlette de Sarah M'Barek, l'entraîneur officiel de l'équipe. Il en sera de même tous les jeudis soirs. Les supporters sont les bienvenus !



Une ultime préparation avant l'ouverture officielle de la saison 2017-2018 de la ligue 1 féminines Française, avec un premier déplacement à l'Olympique de Marseille, le dimanche 3 septembre.

Le maire, Stéphane Briand, est venu échanger avec le président du CSP, Jean-Luc Moriceau et l'entraîneur Sarah M'Barek, juste avant l'ouverture de la séance.





Projet Jeunes

Des nouvelles des States par Coralie

Dans le Plédranais de février 2016, Coralie Hervé, Plédranaise, nous annonçait son départ pour le Musicians Institute à Los-Angeles, une des meilleures écoles de musique au monde. Un an après, elle nous donne de ses nouvelles.

“ Bonjour à tous les Plédranaises et les Plédranais,

Cela fait maintenant un an que je suis au Musicians Institute à Los Angeles, sur le Boulevard Hollywood, où je suis le cursus en batterie. Cela a été une année intense au niveau travail personnel, enrichissante en découvertes et en rencontres. L'école est géniale, tout de passe très bien et je m'éclate. J'ai rencontré de nombreux musiciens, vu des masterclass, les profs sont géniaux et super sympas, c'est vraiment cool de jouer avec des élèves qui viennent du monde entier. J'apprends beaucoup de choses qui me serviront à me professionnaliser, le Musicians Institute est une école internationale qui ouvre pas mal de portes après le diplôme. Je serai diplômée en mars 2018, et ensuite je demanderai l'OPT (visa de travail pour une durée d'un an) pour rester aux Etats Unis.

Je viens juste de me faire « sponsoriser » par une marque de cymbales qui s'appelle Souldtone, c'est une belle opportunité car je deviens en quelque sorte une des ambassadrices de cette marque.

Durant cette année, j'ai intégré 3 groupes différents :

Vous pouvez suivre mes trois groupes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) pour voir nos actualités. J'espère faire une halte à Plédran en juin prochain, pendant ma tournée :) ”

A très bientôt...

CHARLY & FAUST : INDIE ROCK

Je suis entrée dans ce groupe en octobre, deux semaines après mon arrivée à l'école, nous jouons depuis plusieurs mois dans les différentes salles de Los Angeles et des environs (Whisky à gogo, The Mint...). Nous préparons actuellement un clip et un EP (album de 5 ou 6 chansons).

On écrit nos propres chansons, le groupe est constitué de six membres, Marie Weill (chant et guitare), Faustine Hornok (chant), Eric Reymond (basse), Jefferson Fichou (guitare), Nathan Lorber (piano) et moi-même à la batterie.

SEA OF ORCHIDS : POP ANGLAISE

Nouveau groupe avec Luke Worle (chant), Jack Zhou (guitare) et Sandor Giebitz (basse)

Avec ce groupe, nous enregistrons un album à San Francisco fin septembre.

TARAH WHO ? : ROCK

Je viens juste d'intégrer ce groupe qui existe depuis 2006. Nous sommes trois dans ce groupe, je joue avec Tarah G. Carpenter, auteur compositeur interprète, et Matthew Peltcher (basse). Nous allons également tourner des clips et préparons une tournée qui devrait débuter en avril et qui passera par les Etats Unis, le Canada, et normalement la France en juin.





Mosaïk est un lieu d'animation pour tous les Plédranais : il s'adresse à toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par la famille, de toutes origines sociales et culturelles.

L'association Mosaïk est un équipement de proximité financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Plédran.

Elle participe au développement social local et mène des projets en concertation avec les acteurs locaux : habitants, associations et institutions. Son but est de répondre au mieux aux besoins des habitants en suscitant leur implication et en favorisant la mise en œuvre de leurs initiatives et participation.

Activités familiales

Tout au long de l'année, nous vous proposons des activités, sorties familiales et culturelles. L'équipe de Mosaïk et le bureau mettent en place les propositions des adhérents.

Un lieu de rencontres

Envie de sortir, de rencontrer du monde n'hésitez pas à venir nous rencontrer : des activités et des sorties peuvent répondre à votre demande.

Les actions de prévention et d'information

Des réunions d'informations et de prévention sont mises en place en soirée sur les différentes thématiques qui vous intéressent et vous concernent.

Soirée Halloween

Comme chaque 31 octobre, Mosaïk propose une animation pour célébrer Halloween. Cette année, nous vous proposons une animation qui se déroule en soirée. Au programme : un atelier maquillage, un cracheur de feu, un apéritif suivi d'une soupe. La soirée se terminera par la projection d'un film d'animation sur le thème d'Halloween, pour petits et grands à partir de 6 ans.



Au programme en octobre/novembre 2017

Mardi 24 octobre : jeux de société. Passez une agréable après-midi autour de nombreux jeux.
14H-16H30. Gratuit.

Jeudi 26 octobre : cinéma « Le monde secret des Emojis ». Entrez dans le monde rigolo des émoticônes. Séance de 14h. **RDV au Cinéland à 13H30. 3€/pers.**

Samedi 28 octobre : Exposition Pablo Picasso. Venez découvrir ses œuvres exposées à Landerneau. Par la Fondation Leclerc. **Heure à définir. 6€/pers. Transport en car. RDV à Mosaïk à 8H45.**

Lundi 30 octobre : Atelier citrouille. Créez les citrouilles qui mettront la trouille. **14H-16H30. Gratuit.**

Mardi 31 octobre : Cuisinez Halloween. Pâtisseries d'Halloween : 10H-12H. Préparation de la soupe : à partir de 13H30. Préparation de l'apéritif : à partir de **13H30. Gratuit.**

Atelier maquillage : venez vous faire maquiller pour la soirée d'Halloween à Horizon. **16H30-18H. Gratuit.**

Jeudi 2 novembre : Brezillet aventure. Venez-vous dégourdir et rigoler en famille dans le plus grand parc d'attraction intérieur. **RDV à l'entrée du Palais des congrès à 14H. 3€/enf. 2€/adulte.**

Contact : Pôle Enfance et Familles

6 rue des Ecoles 22960 Plédran. Tél. : 02 96 42 24 70.

Courriel : mosaik22@orange.fr.

Nouveau site internet : mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

Informations : Adhésion annuelle de 5 euros par famille. L'inscription aux activités est obligatoire. Possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.

Une soirée de fête pour les 60 ans

Un groupe de personnes, nées en 1957, prépare une grande soirée pour toutes les personnes, et leurs conjoints, ayant 60 ans cette année sur la commune. Elle aura lieu le samedi 18 novembre 2017, avec repas et animation.

« Cette soirée s'adresse également à toutes les personnes nées sur la commune, mais résidentes à l'extérieur », informent les organisateurs. Une invitation a été envoyée personnellement à tous les Plédranais(es) concerné(e)s, soit plus de 80 personnes au total. « Nous souhaitons réunir, comme nous l'avions fait lors des 40 et 50 ans, un maximum de personnes pour cette soirée de fête et de retrouvailles », note le groupe.



**Inscriptions : pour le 31 octobre, dernier délai.
Contact : 06 47 95 96 65
ou 07 80 01 84 64.**

Le groupe organisateur, à la fin de leur réunion de préparation. De gauche à droite : Roselyne Morin, Gérard Rault, Monique Blévin, Robert Guillet et Annick Morin.

Avis aux cinquantenaires

Né(e) en 1967, vous rentrez dans la cinquantaine. Pour fêter ce bel âge, il serait bon de le partager au cours d'une soirée. Aussi, afin de préparer et d'organiser ce rendez-vous (choix d'une date, recherche des personnes concerné(es) sur la commune et hors commune, restaurant, etc...), vous êtes invité(e) à rejoindre le groupe organisateur. Merci de vous faire connaître auprès de : **Laurence LUCAS née Philippe au 06 51 22 64 74 ou Catherine GUILLAS née Kerboull au 06 87 84 37 40 ou Françoise HERVE née Vallon au 06 68 94 23 90.**

Votre aide sera la bienvenue.

Cousinade Valon Joseph de la Creusée

Le samedi 5 août 2017 s'est déroulée, à Plédran, la 1^{ère} cousinade rassemblant une majorité des 130 descendants de Joseph et Anne-Marie Valon de la Creusée.

Joseph Valon, né le lundi 21 mars 1887 à Plaine-Haute a épousé, le 19 novembre 1919 à Plédran, Anne-Marie Morin, née le dimanche 13 mai 1894 à Plédran. Ils ont eu : 6 enfants, 17 petits-enfants, 30 arrière-petits enfants et à ce jour 37 arrière-arrière-petits-enfants soit 90 descendants.

La journée a débuté par une messe en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, célébrée par le Père Cyrille, où toute la famille s'est réunie autour du souvenir des 11 membres de la famille disparus.

Puis les festivités ont commencé par la traditionnelle photo de groupe, orchestrée par Alain Hée, photographe ami de la famille, en présence du Père Cyrille et de Christiane Le Moual, maire adjointe en charge de l'Action Sanitaire et Sociale, qui représentait Monsieur le Maire Stéphane Briend.

Enfin, salle Louis Guilloux du complexe Horizon, était prononcé par Didier Valon, l'organisateur de la cousinade, le discours d'accueil qui allait lancer toute une journée de retrouvailles, de découverte de nouvelles têtes, de convivialité et de fraternité parmi les 65 représentants de la famille Valon.

Pour le déjeuner, les Garçons Bouchers de Plédran ont régala



les convives d'un buffet très apprécié et le soir la Crêperie des Fées livrait les galettes saucisses pour honorer l'origine bretonne de la famille.

Après une journée bien rythmée : buffet, interventions musicales, séances photos, tombola d'articles d'artisanat réalisés par des membres de la famille, apéritif concert, galettes saucisses et soirée dansante, le livre d'or révélait la volonté de beaucoup de renouveler une prochaine cousinade.

Meeting à l'Hippodrome



Le MEETING D'AUTOMNE a débuté le 15 octobre dernier et au programme :

- le 29 octobre du galop (plat et obstacles) ;
- le 5 novembre du trot Premium (PMU national et retransmis sur la chaîne Equidia) ;
- le 11 novembre du galop (plat et obstacles).



Les villages du Madray et du Validais rassemblés

Samedi 9 septembre, les riverains des trois villages du Madray, du Validais et de la Ville-au-Bourg, s'étaient donnés rendez-vous chez Martine et Gérard Jaffrelot, pour une journée de retrouvailles de quartier.

Pour cette 18^e édition, organisées par les familles Jaffrelot, Le Moine et Rault, une quarantaine de voisins avait répondu présente. Au menu, poulet basquaise le midi préparé par les Garçons Bouchers, suivi d'un concours de pétanque. Pour clore cette journée conviviale, des galettes-saucisses étaient servies. A la mi-janvier 2018, c'est autour de la galette des Rois que les habitants de ces trois villages seront de nouveau rassemblés.



Une quarantaine de riverains des trois villages du Madray, le Validais et la ville-au-Bourg avait répondu à ce rassemblement annuel.

La voisinade du village du Vicomte-Couëlan



Les 7 et 8 juillet et pour la vingtième année consécutive les festivités ont commencé sous un chapiteau, par une soirée maquereaux grillés pour les anciens et les nouveaux résidents du village du Vicomte-Couëlan. Le lendemain midi, le pot de bienvenue a été honoré de la présence de Monsieur le Maire et nous nous sommes de nouveau attablés autour d'un généreux buffet campagnard. Le déjeuner a été suivi par un concours de pétanque ou une promenade digestive dans la campagne environnante. La charmante compagnie, après s'être remise à table le soir autour d'un barbecue, s'est quittée tard dans la nuit en attendant de se retrouver au mois de janvier pour partager leur traditionnelle galette des rois.

Ce fut une journée très sympathique et conviviale qui a permis de faire connaissance avec les nouveaux habitants et qui concrétise l'entraide, la solidarité et les bonnes relations au sein du village. Merci aux organisateurs.

La Pièce et La Vallée : et de 8 !

Ce dernier week-end d'août, les habitants des villages de La Pièce et La Vallée se sont réunis pour la huitième édition de leur fête de quartier.

C'est à nouveau au Bas Querteau que la fête a eu lieu, dans un petit nid de verdure à l'image de nos villages, à l'écart des axes de circulation. Si l'expérience facilite désormais la tâche, c'est grâce à l'investissement de piliers bénévoles que la réussite a encore été au rendez-vous cette année. Quelques jours auparavant, un petit groupe est venu débroussailler le terrain et les accès. Fidèles parmi les fidèles, Nicole et Maryvonne ont majestueusement assuré la logistique, tandis que Gérard est désormais le grand maître du jambon grillé pour permettre aux 37 convives de le dévorer le samedi midi.

Pour permettre la combinaison de tous les agendas, la fête se déroule sur deux jours - même s'il y a moins de monde le dimanche. Rares sont ceux qui n'ont pas pu venir un jour ou l'autre.

C'est le rendez-vous intergénérationnel par excellence puisque toutes les tranches d'âge étaient représentées, d'André Landin (82 ans) à Alicia Tanguy (à peine 18 mois). Il permet aux



nouveaux habitants de faire connaissance et aux plus anciens résidents de prendre des nouvelles les uns des autres. Chacun apprécie de passer ce bon moment en toute simplicité, de se raconter des histoires, de reprendre les parties de boules interrompues l'an passé... ou de prendre tout simplement le temps d'être ensemble.

Lire et Faire lire recherche...



« Lire et faire lire » recherche des bénévoles lecteurs pour les écoles de Plédran. Lire et faire lire est un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, coordonné sur le département par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor. Le dispositif compte aujourd'hui 250 bénévoles qui interviennent dans 120 structures éducatives. En cohérence avec le projet d'école et les pratiques pédagogiques, des béné-

voles (retraités ou personnes d'au moins 50 ans) offrent une partie de leur temps libre aux enfants fréquentant des structures éducatives pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine en accord avec les disponibilités et les souhaits des lecteurs et des structures, dans une démarche de plaisir, de découverte, d'expression orale et de communication. Des formations et des rencontres en lien avec la littérature jeunesse, le développement de la psycholo-

gie de l'enfant, la lecture à voix haute... sont proposées par la coordination aux bénévoles dans tout le département afin de les accompagner.

La coordination recherche des bénévoles pour l'école Saint-Maurice (élémentaire) et l'école Maurice-et-Maria-Letonturier (grande section maternelle) de Plédran.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'UDAF au 02.96.33.40.76 (Séverine Ropers) ou la Ligue de l'Enseignement au 02.96.94.16.08 (Nathalie Larvol). www.lireetfairelire22.org

Horizon
PLEDRAN

Réservations 02 96 64 30 30
www.horizonpledran.com

Vendredi 3 novembre à 20h30
Roland Magdane

Le spectacle des 40 ans de carrière !!! Déjà ??? Et oui ! 40 ans de sketches qui ont jalonné ma vie... et la vôtre aussi ! Des sketches « CULTES », comme ils disent.

Des spectateurs viennent vers moi et me demandent « pourquoi vous les faites plus tous ces sketches ? »... Arrêtez ! OK ? D'accord... je vais les refaire ! Tous ? Oui tous... et même ceux que vous avez oubliés !

Distribution : Roland Magdane - MATEX PRODUCTIONS

Tarifs : 23€/ 21€/ 18€/ 6€

HUMOUR
Durée : 1h20



www.pledran.fr

Votre agenda

Octobre

- **Le 21** : Assemblée Générale - Union Bouliste - salle Anjela Duval

Novembre

- **Le 3** : Roland Magdane - Horizon
- **Le 4** : Assemblée Générale + Repas - Canicrossbreiz - Salle des Coteaux
- **Le 10** : Repas Raclette - CSP Foot - Horizon
- **Le 14** : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- **Le 19** : Brocante - Amicale Laïque (Hippodrome de la Baie)
- **Le 19** : Bal "Les Copains d'Abord" - Association Amitié et Loisirs - Horizon
- **Le 23** : Assemblée Générale - FNACA - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 26** : Assemblée Générale - Cyclo - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 28** : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 30** : Assemblée Générale - APEL et OGEC - Horizon - Louis Guilloux

■ vie associative

Rentrée de l'association musicale Des places encore disponibles

Les cours ont repris depuis le lundi 18 septembre à l'association musicale. Pour les retardataires, ils restent encore quelques places dans les cours d'instruments.

L'ensemble vocal adulte le lundi de 19h45 à 20h45 et l'atelier découverte 6/8ans le mercredi de 16h15 à 17h recrutent !

La Chorale la "Chanterelle" dirigée par Carole Di Nocera se réunit le jeudi de 20h à 22h et la danse bretonne le mardi à 20h30 avec Marc Le Bouteillec à la salle des Coteaux.

Gwazeg Salmon nouveau professeur d'accordéon diatonique nous a rejoints depuis la rentrée et donnera ses cours le vendredi. L'année s'annonce riche en projets et concerts :

- **Vendredi 26 janvier** : Concert des débutants
- **Samedi 24 mars** : Concert suivi du repas annuel de l'association
- **Samedi 7 avril** : Projet "Rock en stock", salle du grand large à Langueux
- **Samedi 2 juin** : Concert de fin d'année
- **Vendredi 22 juin** : Fête de la musique

**N'hésitez pas à nous contacter au 02 96 42 45 34
ou par mail associationmusicale.pledran@orange.fr
et consulter notre site internet :**

<https://associationmusical3.wixsite.com/asso-musique-pledran>.

Permanences : Mardi 12h-16h et mercredi 12h-13h.

DIVERS

■ A vendre : lit 140 avec sommier - Lave Vaisselle - Tronçonneuse Echo coupe 70 cm - Etabli 2,20x50x86 - Buffet + Table de cuisine - Gazinière 3 feux + 1 plaque four électrique.

Tél : 02 96 64 34 73

■ Vends cuisinière 4 feux gaz, four peu servi + meubles cuisine avec angle, idéal petite cuisine. Prix : 150€ le tout.

Tél : 02 96 33 71 64

■ A vendre : Portail en fer forgé longueur = 4,50m - Hauteur = 1,05m - Tandem 9 vitesses, triple plateau

Tél : 02 96 42 21 52

■ A vendre : lit 1 personne 90x190 sommier métallique, entourage bois verni. Porte vélo adaptable sur un attache remorque, pour 2 vélos.

Tél 06 20 40 91 53

■ A vendre matelas en très bon état, très peu servi. Largeur = 1 m, Longueur = 1,85 m, Epaisseur = 0,25 m

Tél : 02 96 42 26 52

EMPLOI

■ Jeune étudiante de 17 ans, se tient à disposition du mardi au dimanche la journée ou le soir pour garde d'enfants à domicile. Je suis expérimentée et je possède le diplôme de premier secours (PSC1). Tarif : 10€/h. Tél : 06 22 40 48 41

et marion.b.leroy@gmail.com

■ Cherche heures de ménage.

Tél : 02 96 42 42 68 ou 07 70 13 76 32

IMMOBILIER

■ A vendre Maison 5 chambres, 1 salon, sur 3 niveaux. Environ 900 m² de terrain, idéal pour une grande famille. Maison située aux Côteaux. A vendre 140 000€.

Tél : 06 72 20 48 49

■ Cherche pâture minimum 2000 m² pour un cheval et un poney. Clôture faite ou pas sur Plédran, St-Carreuc, Yffiniac.

Tél : 06 33 16 36 24

AUTO

■ A vendre OPEL Zafira 1,9L Diesel DTI.

Tél : 02 96 42 26 82

Une rentrée scolaire sous le signe des 4 jours

Vendredi 8 septembre 2017, Stéphane Briend, maire, accompagné de son 1^{er} adjoint Eric Buron, de Yann Lozach en charge de la petite enfance, de la jeunesse et du sport, et de plusieurs élus de la commission vie scolaire, ont entamé leur traditionnelle visite de rentrée des trois écoles de Plédran.



Pour le maire et ses adjoints, c'est l'occasion de discuter directement avec les élèves... avec toujours quelques réactions ou questions étonnantes !



Certains élus n'ont pas hésité à s'installer autour de la table avec les enfants.

Peu importe les visiteurs, il faut surtout rester concentré et bien s'appliquer avec le coloriage.



Sieste ou activité physique ?
C'est selon le rythme de chacun...
et l'heure !



Les crayons sont bien
taillés, le cahier est ouvert
à la date... c'est jour de
rentrée !



Rentrée sous un plein
soleil ou rentrée plus
fraîche ? Il suffit de regarder
du côté des vêtements
des enfants.



Effectifs rentrée 2017

ECOLE ELEMENTAIRE MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

Directrice Mme Virginie PECHA

CP	25	Gaëlle LALUCQUE
CP	26	Virginie DUMOULIN
CP(12) / CE2(12)	24	Mme GUENO
CE1	26	Virginie PECHA et Mme BIHANNIC
CE1	27	Manuela VERRIEZ-SOULAS
CE2	26	Emmanuelle LEQUET-ADAM
CE2(8) / CM1(18)	23	Annaïg LE GREZAUZE
CM1	28	Céline ESPIE
CM1(5) / CM2(21)	27	Mr PREVOST
CM2	28	Mr PESTA
TOTAL ELEMENTAIRE	260	<i>En 2016/2017 = 247</i>

ECOLE MATERNELLE MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

Directrice Mme Catherine LE GUIET

21 TPS / 9 PS	30	Pierre COTILLARD et Rozenn VARIN (Atsem)
PS	26	Pascale SAINTILAN et Sylvie RIVAL (Atsem)
MS	27	Evelyne CLECH et Béatrice LE CORRE (Atsem)
MS	26	Catherine LE GUIET et Sabrina COJAN (Atsem)
6 MS / 20 GS	26	Mr BUREL et Delphine NOEL (Atsem)
GS	29	Sylvie LE GUELLEC et Coralie PILORGET (Atsem)
TOTAL MATERNELLE	164	<i>En 2016/2017 = 183</i>

ECOLE PRIMAIRE DES COTEAUX

Directeur M. Christophe HIE

TPS/PS/MS	22	Yaëlle LE GARZIC et Marielle GELARD (Atsem)
11 GS / 9 CP	20	Carole ROBREAU et Jocelyne GADZINOWSKI (Atsem)
17 CE1 / 6 CE2	25	Mme POTIER et Mme TANGUY
CE2 / CM1 / CM2	23	Christophe HIE
TOTAL	90	<i>En 2016/2017 = 76</i>

ECOLE PRIVEE SAINT-MAURICE

Directrice Mme Anne LE GUERN

TPS / PS / MS	34	Sandrine GOACOLOU et Romane COLLIN (Atsem)
TPS / PS / MS	33	Karine LE LAY et Anita AMARY (Atsem)
12 MS / 16 GS	28	Roselyne PECHEUX et Marie SEHERCULE (Atsem)
MATERNELLE	95	<i>En 2016/2017 = 79</i>
10 GS / 13 CP	23	Emilie CORREIA et Nathalie VELOSO
14 CP / 10 CE1	24	Anne LE GUERN / Isabelle LEMAUX
16 CE1 / 10 CE2	26	Sarah HAMON
CE2	28	Chantal GUERIN / Isabelle LE MAUX
CM1	24	Delphine HAMON
CM2	26	Catherine PERROT
ELEMENTAIRE	151	<i>En 2016/2017 = 173</i>
TOTAL ST-MAURICE	246	<i>En 2016/2017 = 252</i>



Les expositions de la Maison de la Baie



INVINCIBLE ou [PRESQUE] Gratuit Des plantes et des animaux étonnant (création Maison de la Baie)

Tout près d'ici ou ailleurs, des êtres vivants disposent de propriétés remarquables qui leur permettent de vivre, de se régénérer, de se développer malgré le manque d'eau, des températures incroyables ou de lutter contre les adversaires.

La Maison de la Baie, via cette exposition, met sous la lumière des projecteurs, les capacités de résistances d'organismes vivant à la surface de la planète Terre.

La biodiversité regorge de curiosités animales et végétales exceptionnelles.

Portraits choisis... La Maison de la Baie va mettre en avant des espèces qui ont trouvé des « trucs et astuces » pour survivre à la chaleur, au froid, au manque d'eau, à l'ennemi... Cette exposition, imaginée et réalisée par l'équipe de la Maison de la Baie, sera présentée en extérieur.

Exposition extérieure du 1^{er} octobre 2017 au 28 janvier 2018



LE HERISSON, L'AMI DES JARDINS (tarif entrée musée)

Cette exposition, installée à l'intérieur de la Maison de La Baie et destinée aussi bien aux adultes qu'aux enfants, présente le hérisson, cet animal attachant, discret et finalement peu connu. Une expo qui devrait permettre d'en connaître davantage sur ce mammifère insectivore et ami des jardins.

Exposition intérieure du 22 octobre au 17 décembre

Rappel ouverture et animations : La Maison de la Baie est ouverte d'octobre à mai les mercredi, vendredi et dimanche de 14h à 18h. Aux vacances de la Toussaint, du lundi au vendredi et le dimanche de 14h à 18h. Fermée le 1er novembre. Animations le mardi 24 octobre, vendredi 27 octobre, jeudi 2 novembre et dimanche 5 novembre (sur réservation au 02 96 32 27 98). Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion. Tarifs : gratuit en extérieur ; de 4€ à 2,5€ (gratuit pour les moins de 6 ans) à l'intérieur ; gratuit les mercredis et dimanches pour l'exposition Mission H.

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Côtes d'Armor

Vous êtes combattant d'hier ou d'aujourd'hui, blessé, invalide de guerre, victime civile de guerre ou d'acte de terrorisme, pupilles de la Nation, orphelins de guerre, veuve ou veuf du ressortissant, vous pouvez bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement.

Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux.

Des aides adaptées à votre situation, après examen personnalisé de votre situation, peuvent prendre diverses formes : aides pour difficultés financières, pour favoriser votre maintien à domicile, à la reconversion professionnelle...

Avant toute intervention au titre de l'action sociale de l'Office, le service s'assurera que toutes les mesures de droit commun ont été mises en œuvre à votre profit. Ainsi vous pourrez bénéficier de toutes les aides de l'État.

Contact : Service départemental des Côtes d'Armor -
4 rue Nicolas Copernic 22950 TREGUEUX - Tél. : 02 96 68 01 44
ass.sd22@onacvfg.fr

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

UN ACTEUR AU SERVICE DU MONDE COMBATTANT

Vous êtes : Combattant d'hier ou d'aujourd'hui, blessé, invalide de guerre, victime civile de guerre ou d'acte de terrorisme, pupille de la Nation, orphelin de guerre, veuve ou veuf du ressortissant

Titulaire d'une carte ou d'un titre

**AIDER
ECOUTER**

ONACVG

**ACC
INFORMER**

Contact : Service départemental des Côtes d'Armor
TÉL. : 02 96 68 01 44
4 rue Nicolas Copernic 22950 TREGUEUX
ass.sd22@onacvfg.fr

Flèche Plédranaise 2017 : Une nouvelle formule qui a tenu toutes ses promesses

La foule des grands jours s'était donnée rendez-vous au sommet de la mythique Côte de Magenta en ce dimanche 17 septembre pour la 34^e édition de la Flèche Plédranaise. Une édition 2017 complètement repensée par le Comité des fêtes qui a comblé le nombreux public présent.

En effet, Magenta, remplie de soleil, avait des allures de Tour de France... Il fallait voir tous ces passionnés de la petite reine en rangs serrés applaudir au plus près tous ces jeunes champions. Dès lors, on ne peut que féliciter le Comité des fêtes d'avoir osé le changement, car pour reprendre une expression « footballistique », le président Michel Mahé et sa centaine de bénévoles ont mis « la balle au fond ».

Quel plaisir partagé de voir les quartiers décorés, les riverains heureux d'avoir collaboré à une grande fête locale. Sur le plan sportif, et tous les puristes en étaient convaincus, le spectacle a été à la hauteur de l'évènement. Il est vrai aussi que la topographie du parcours ne laissait planer aucun doute sur la sélection naturelle des participants. Pour autant, et comme le disait si bien Bernard Hinault, ce sont toujours les coureurs qui font la course ! Et c'est un jeune athlète pétri de talent, Maxime Rio, du Team Sport Breizh qui décroche la première place au prix d'un effort juste et intelligemment calculé. Un jeune coursier que l'on retrouvera très vite sur le devant de la scène cycliste nationale, tant son exploit, qui restera dans les annales, aura marqué les esprits.

Félicitations à l'ensemble du comité des fêtes de Plédran et à tous ses bénévoles pour la parfaite organisation de cette manifestation. Un Grand Merci également à l'ensemble des partenaires pour leur soutien. La 35^e édition est déjà sur les rails. Elle aura lieu le dimanche 16 septembre 2018.



La Métairie du bois de Plédran décorée



Le vainqueur Maxime Rio



Assemblée Générale de l'Amicale Laïque

Mercredi 20 septembre, l'Amicale Laïque de Plédran réunissait ses adhérents, ses bénévoles, les membres de son conseil d'administration, pour son assemblée générale annuelle, en présence d'Eric Buron, 1^{er} Adjoint en charge des Affaires Scolaires et des trois directeurs et directrices d'écoles.



La Présidente Noémie Hinault a retracé l'année écoulée, rythmée par les traditionnelles manifestations : la brocante 2016 qui retrouvait ses quartiers à L'hippodrome après une année d'interruption, vente de sapins de Noël, le loto, la vente des galettes et la Fête des écoles sur le site Horizon au mois de juin.

La réorganisation complète du fonctionnement de l'Amicale en groupes de projets de deux ou trois personnes prenant en charge la logistique de chaque manifestation a permis l'implication de plus de membres et une meilleure répartition des tâches. La mise en place de la section Badminton a également confirmé son succès avec de nombreux pratiquants loisirs sur les deux créneaux des mardi et jeudi soirs.

Les actions réalisées ont permis de verser 22 000 euros de subventions au profit des trois écoles publiques et de leurs 507 enfants scolarisés.

Les Directeurs d'écoles ont exposé l'ensemble des activités pédagogiques ayant pu ainsi être proposées : rencontres sportives, projets autour du cinéma, autour de la musique conclu par un spectacle à Hermione, spectacles, visites extérieures et accueils d'intervenants dans les écoles.

Les effectifs scolaires de cette rentrée restant à des niveaux élevés, l'Amicale s'engage résolument dans cette nouvelle année d'action afin de maintenir le même niveau de soutien aux écoles publiques et de proposer des nouveaux projets. Cela commencera par la Brocante de l'Hippodrome qui aura lieu le 19 novembre et pour laquelle l'équipe organisatrice est déjà à l'œuvre.

Brocante et vide-grenier de l'Hippodrome de la Baie le 19 novembre 2017

L'Amicale Laïque de Plédran organise la 23^{ème} édition de sa traditionnelle brocante vide-grenier, le dimanche 19 novembre 2017 à l'hippodrome de la Baie.

Les bénévoles qui se chargent de l'organisation se tiennent prêts comme chaque année à accueillir les 120 exposants sur 400 mètres de tables à l'intérieur, sans compter les exposants professionnels qui profitent des espaces extérieurs de l'hippodrome, pour le plus grand plaisir des visiteurs (2 200 sur la journée en 2016).

Les bénéfices de cette manifestation sont reversés aux Ecoles Publiques de Plédran, Maurice et Maria Letonturier et Ecole des Coteaux, pour leur permettre de réaliser de nombreux projets pendant l'année scolaire.

Nous vous attendons nombreux de 9h à 18h. Entrée visiteurs 1€, gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration chaude et froide sur place. Galettes-saucisses-frites-sandwiches.

Renseignement auprès de Céline Lebras au 06.21.69.37.82 ou par mail berny.clt@hotmail.fr



Cyclo Sport. Onze cyclos à la semaine fédérale

Cette année, seulement 11 licenciés du Cyclo Sport Plédranais ont participé à la 79^e Semaine fédérale de cyclo-tourisme qui se déroulait à Mortagne-au-Perche, dans le département de l'Orne, du 30 juillet au 6 août. Près de 10 000 participants y étaient présents, dont plus de 500 étrangers.

Tous les jours, cinq circuits à vélo de 50 à 160 km étaient proposés aux concurrents. « *Cela nous a permis, tout en pédalant, de découvrir le département de l'Orne dans toutes les directions, mais aussi, de visiter les différents villages, particulièrement bien décorés cette année pour cette fête du vélo, et également de découvrir de nombreux sites historiques* », ont confié les cyclos.

Rendez-vous est déjà pris pour 2018, à Epinal dans les Vosges. La ville accueillera en effet la 80^e édition de cette grande fête du vélo.



Dirigeants et éducateurs du CSP en journée de rentrée

Samedi 2 septembre, c'était la journée de rentrée des dirigeants et éducateurs du CSP Football, réunis au foyer du stade Horizon, autour du président, Jean-Luc Moriceau.

Pas moins d'une cinquantaine de personnes étaient présentes, avec au programme, repas chaud à midi, suivi d'un concours de pétanque et d'un repas froid pour clore la soirée. Une journée bien chaleureuse et conviviale, pour lancer la nouvelle saison de football 2017-2018.



Une aide de 100€ pour les enfants du Vietnam

Début juillet, l'association Plédran Association Solidarité a remis 100€ à Annaïck et Didier Le Clerc, en faveur des enfants défavorisés du Vietnam.

Des bénévoles de Plédran association Solidarité, dont le président Gérard Rault, se sont rendus mardi soir, chez Nathalie et José Véloso, afin de remettre un chèque de 100 euros, à Annaïck et Didier Le Clerc. Ce couple de Trémuson est membre de l'association Avenhuha Vietnam, dont une antenne est située à Chartres-de-Bretagne (35). La famille Le Clerc, a adopté trois enfants vietnamiens, provenant d'un orphelinat situé dans la province de Bacninh, au nord du Vietnam, au-dessus de la ville de Hanoï, près de la frontière avec la Chine. Didier et Annaïck ont fait partie d'un groupe de dix personnes à se rendre au Vietnam en début août 2017. Ils étaient accompagnés de deux de leurs enfants, de trois couples d'amis, dont deux Plédranais, José et Nathalie Véloso. Un périple humanitaire de trois semaines, au départ de Hanoï, pour se terminer à Saïgon.

Ce chèque de l'association PAS de 100 euros, soit 2,5 millions de dong en monnaie locale qui représente près de 1 500 euros en valeur sur place, va aider des enfants défavorisés, sous forme d'aides alimentaires, mais également de soins. **Pour tout contact : Association Avenhuha Vietnam. Joseph Lehel à Chartres-de-Bretagne. Tél. 06 85 88 82 34. Site web : avenhuhavietnam.com**



Le mot de la Minorité

La rentrée du conseil municipal

En dehors de la rentrée scolaire, qui marque la reprise des activités, le Forum des associations et l'épreuve cycliste La Flèche Plédranaise sont les manifestations importantes de septembre à Plédran. Deux temps forts de la vie locale pour lesquels il convient de noter l'implication des associations, des services municipaux et des élus. En tous cas, l'édition 2017 fut réussie !

La réunion du conseil municipal du 19 septembre le fut un peu moins. Il n'y avait que sept points à l'ordre du jour, dont la moitié relève de régularisations administratives. Nous avons relevé néanmoins la prévision de travaux de rénovation énergétique à l'EHPAD. Par contre, Monsieur le Maire s'est lancé dans une tirade pour annoncer la fin prochaine des remboursements d'emprunts: maintenant pour l'EHPAD et 2023 pour la

salle Horizon. Une découverte pour lui ? Plutôt que de parler à tort et à travers de l'endettement de Plédran lors de sa campagne électorale en 2014, peut-être aurait-il été plus judicieux d'éviter cette polémique en regardant la vérité des chiffres. La majorité sortante avait déjà eu le souci d'investir pour l'avenir de Plédran en maîtrisant la dette.

Alors, que constate-t-on aujourd'hui ? La capacité budgétaire de la commune qui s'améliore mécaniquement comme cela aurait été le cas avec toute équipe municipale élue en 2014. Par contre, chacune et chacun peut aisément énumérer les réalisations municipales depuis bientôt 4 ans car elles sont bien peu nombreuses... Nous convenons que les procédures administratives peuvent être longues mais, en attendant, nous pourrions continuer à étudier et faire avancer les projets. Or, nous ne sommes plus conviés aux réunions de travail sur le restaurant scolaire et l'unité de produc-

tion culinaire. La Majorité œuvre-t-elle dans son coin ? Dans ce cas où est la transparence et l'esprit démocratique ?

Au bout du compte, nous sommes en droit de penser que ce ne sont plus les capacités financières de la commune qui empêchent d'initier des projets et d'améliorer les services à la population.

Dernier point : nous aurions apprécié que Mr Le Maire nous prévienne, dès qu'il en a été informé, de la fermeture du bureau de poste durant toute une semaine au motif d'un manque de personnel... Il y avait matière à se réunir et à lancer solidairement une action contre ce procédé intolérable de la Poste. Ce sont les Plédranais qui sont pénalisés par cette fermeture intempestive et il nous appartient de les défendre en tant qu'élus, quelle que soit notre fonction élective, comme l'ont fait les conseillers départementaux du territoire.

■ infos mairie

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE – CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Uniquement sur rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif de recueil de données : 25 mairies dans les Côtes d'Armor dont St Brieuc (rendez-vous sur le site de la ville) Ploufragan, Quintin Plérin, Lamballe...

Comment procéder :

- Prendre un rendez-vous dans une des mairies équipées d'un dispositif de recueil de données. (délai d'attente : 2 à 3 mois).
- Avant de vous rendre à ce rendez-vous et pour gagner du temps ensuite au guichet, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne (site de l'ANTS) ou télécharger le CERFA 12100.02 au format PDF, à renseigner avant son impression, ou retirer en mairie de Plédran ce CERFA.
- Rassembler les pièces justificatives (liste disponible en mairie de Plédran) et vous présenter au guichet de la mairie (avec éventuellement le numéro de pré-demande). pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Retirer, ensuite, votre carte d'identité ou passeport dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

PACS EN MAIRIE À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu par 2 personnes physiques majeures, pour organiser leur vie commune. L'enregistrement d'un PACS peut être effectué soit chez un notaire de votre choix, soit en mairie. En effet, à partir du 1^{er} novembre 2017, toute la procédure du PACS enregistrée jusqu'à cette date au Tribunal d'Instance sera transférée en mairie.

La déclaration conjointe de conclusion de PACS ainsi que la convention, et les pièces justificatives sont à déposer au service Etat Civil de la commune de résidence.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour recevoir une carte électorale et ensuite voter, il faut être inscrit sur la liste !

Vous pouvez vous inscrire :

- en mairie (présentez votre carte d'identité et un justificatif de domicile récent)
- par correspondance (formulaire disponible en mairie ou sur internet et joignez une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent),
- ou en ligne (mon.service-public.fr).

■ ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

Les enseignants à l'école

Une fois n'est pas coutume, ce sont les enseignants qui se sont retrouvés en classe à la place de leurs élèves. En effet, dès la deuxième semaine de classe, les enseignants de Saint-Maurice ont été rejoints par leurs collègues de Chanteclair (Trégueux) afin de débiter une formation en trois parties sur le thème des neurosciences et des intelligences multiples. Les deux écoles se sont associées afin de réfléchir ensemble à leurs pratiques pédagogiques afin de mieux prendre en compte les différents types d'intelligences. L'idée est de pouvoir prendre en considération d'autres intelligences que celles souvent mises en avant à l'école (Intelligence linguistique et logico mathématiques) et de pouvoir s'adapter à des enfants ayant aussi des intelligences musicales, interpersonnelles, naturalistes, kinesthésiques à mettre en avant. Le chantier qui s'ouvre est immense et passionnant, il intègre les notions de communication bienveillante, de travail sur l'estime de soi, de collaboration entre les différents acteurs de l'école et de climat scolaire. Des ateliers de mise en pratique sont déjà prévus afin de faire bénéficier au plus vite les élèves de ces avancées pédagogiques.



Ida est de retour...

A la plus grande joie des élèves, Ida est de retour tous les mardis pour lire des histoires dans le cadre de l'association « Lire et Faire Lire ». Les enfants ont fait sa connaissance l'année passée et avaient beaucoup apprécié sa venue. Au programme de ses visites, des lectures variées, sur le thème travaillé en classe ou pour le seul plaisir d'écouter une histoire. A l'heure où l'on pourrait penser que seuls les écrans captivent les enfants, Ida nous prouve semaine après semaine que rien ne vaut une belle histoire racontée aux enfants : la preuve ils en redemandent chaque semaine !



Un nouveau logo pour l'enseignement catholique breton

L'Enseignement Catholique des Côtes d'Armor change de logo. Il apparaît depuis la rentrée sur la façade des deux sites de l'école. Il reprend les couleurs du logo national en se déclinant par une double signature Breizh Bretagne. Ce logo traduit la volonté de tous les acteurs de l'Enseignement Catholique de se retrouver autour d'un projet éducatif : faire grandir chaque enfant reliant dans un même acte, l'enseignement, l'éducation et la pastorale. Les trois silhouettes fondées sur les trois couleurs primaires évoquent également les niveaux de scolarisation (le primaire, le



secondaire et le supérieur), les principaux acteurs de l'école (les jeunes, les personnels, les parents), les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité), les vertus théologiques (la foi, l'espérance, la charité). Le vert situé en transversal évoque la vitalité, la fraîcheur, le dynamisme. Le traitement des couleurs à l'aide de dégradés aide à l'impression que la structure s'intègre dans son environnement, accueille et laisse repartir l'enfant, le jeune dans tout ce qu'il est.

■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

La rentrée à l'école maternelle

Les effectifs de la maternelle restent stables d'une année sur l'autre. L'école compte, début septembre, 155 élèves, répartis en six classes. La rentrée a été ponctuée par quelques changements au niveau de l'équipe pédagogique. Frédérique et Pauline, qui avaient en charge une des classes de grande section, ont réintégré le service de remplacement et sont affectées sur d'autres postes. Elles ont été remplacées par Bruno Burel dont la classe est composée d'enfants de moyenne et grande section. Le mardi, la décharge de direction est assurée par François Pianetti qui, ce jour-là, prend en charge les élèves de la classe de moyenne section de Madame Le Guët.

L'équipe des assistantes maternelles, constituée de Delphine Noel, Coralie Pilorget, Rozenn Varin, Sabrina Cojan, Béatrice Le Corre et Sylvie Rival reste la même. Pas de changement non plus à la cantine où Béatrice Saintilan, assure la restauration des plus jeunes. Les plus âgés mangent au restaurant scolaire avec les élèves d'élémentaire.

L'équipe éducative a déjà travaillé sur les grands axes de cette nouvelle année scolaire qui sera marquée par le retour à la semaine de quatre jours de classe et la fin des temps d'activités périscolaires.

Plusieurs activités habituelles seront reconduites : spectacles, médiathèque, sorties pédagogiques....

Dès le 22 septembre, toutes les classes du groupe scolaire ont participé à un exercice d'alerte anti-intrusion afin de préparer les enfants à ce type de situation particulière et de vérifier l'efficacité des mesures préconisées.



Préparation du repas au coin cuisine.



Construire avant de comparer les réalisations.

8 km de rando pour les élémentaires

Jeudi 6 et vendredi 7 juillet, tous les élèves de l'école élémentaire Maurice-et-Maria-Letonturier, ont fait une randonnée de 8 km pour les plus jeunes et de 13 km pour les plus grands. Ce parcours a été préparé et encadré par les membres de l'association des Pousse Cailloux. Deux balades faites sous le soleil ! Un grand merci à tous les encadrants, les enfants sont rentrés bien fatigués mais prêts à repartir l'an prochain !



SAISON 2017/2018

HORIZON

Humour et Cabaret

ROLAND MAGDANE
FEST NOZ /
FESTIVAL LES ZEF ET MER
GILLES SERVAT
L.U.N.A.



3 NOV. 2017



9 FÉVRIER 2018

LES FÉES RAILLEUSES /
FESTIVAL RIRE EN BOTTÉ
TRIO E.D.F. /
EWEN DELAHAYE FAVENNEC
MISHOWCO



8 AVRIL 2018



15 SEPT. 2017
13 AVRIL 2018

THE EIGHT KILLERS
BY BLUES BROTHERS
MARTHE VASSALLO



25 MAI 2018



8 JUIN 2018

Horizon
PLEDRAN

Rue Jacques Prévert - 22960 Plédran

Réservations

02 96 64 30 30

Retrouvez L'ENSEMBLE DE LA PROGRAMMATION sur :

www.horizonpledran.com



Licences d'entrepreneur de spectacles : 1.1077371 / 2.1077327 / 3.1077328 (en cours de renouvellement)

